

## Uniquement pour les titres au nominatif pur

**Ce document est à retourner complété, signé et accompagné des justificatifs demandés, sans quoi il ne pourra être traité.**

Depuis le site Internet : <https://www.airliquide.com/fr/actionnaires/nous-contacter>

À l'adresse postale : AIR LIQUIDE Direction du Service Actionnaires – TSA 91948 - 62978 ARRAS Cedex 9

### Justificatif à joindre au dossier :

- Une pièce d'identité du donateur (ou de son représentant, légal ou judiciairement désigné) en cours de validité : carte d'identité (recto-verso), passeport ou justificatif d'identité à usage unique.

Pour les fêtes de fin d'année, **anticipez dès le mois d'octobre** vos transmissions de titres pour leur enregistrement **avant le 31 décembre**.

### **INFORMATIONS SUR LE PRÉSENT D'USAGE :**

- Le présent d'usage s'exerce indépendamment d'une donation.
- Le présent d'usage est un cadeau, de faible valeur, fait à l'occasion d'un événement particulier (naissance, mariage, Noël, anniversaire, examen, autres), qui ne doit pas entraîner l'appauvrissement du donateur.
- Il est généralement admis, sur le plan civil et fiscal, qu'un présent d'usage échappe aux périmètres de la succession du donateur.
- Un présent d'usage s'établit sans passer devant un notaire.
- Si le donateur est une personne protégée bénéficiant d'un pouvoir de représentation (tutelle ou habilitation familiale), ce document doit être signé par le représentant juridiquement désigné et accompagné d'une autorisation spécifique du Tribunal.
- Si le donateur est une personne protégée bénéficiant d'un pouvoir d'assistance (curatelle ou sauvegarde de justice), ce document doit être signé par le titulaire du compte **et** par son représentant juridiquement désigné, accompagné de la copie de l'ordonnance du Tribunal concerné par le jugement de mise sous protection en cours de validité.

#### **DONATEUR :**

N° d'identifiant (*Mention obligatoire*) .....

Madame       Monsieur

Nom ..... Prénom .....

Adresse.....

Code postal ..... Ville.....

Téléphone portable <sup>(1)</sup> ..... E-mail <sup>(1)</sup> .....

<sup>(1)</sup> Pour des raisons de sécurité, l'utilisation de certains services peut requérir l'usage de notification par SMS ou e-mail. Ces éléments permettent à l'utilisateur d'accéder aux informations dans l'Espace Actionnaire et de passer des ordres de bourse en ligne. Pour les titulaires mineurs ou majeurs protégés, indiquer le numéro de portable et l'e-mail du représentant. En renseignant son numéro de portable et son e-mail lors de son inscription, l'utilisateur accepte qu'Air Liquide recueille ces informations. Air Liquide communique principalement par e-mail ; l'utilisateur ne recevra aucune sollicitation publicitaire.

**Demande à Air Liquide de prélever sur mon compte-titres au nominatif pur :**

**Nombre total de titres à donner..... (En chiffres)**

..... (En lettres)

Indiquez **impérativement** le nombre de titres que vous souhaitez donner **par code valeur**.  
 Pour connaître le détail de votre portefeuille, reportez-vous à votre situation de compte, téléchargeable depuis votre Espace Actionnaire, dans la rubrique « Mon portefeuille ».

	Droit à la prime en 2025	Droit à la prime en 2026	Droit à la prime en 2027	Droit à la prime en 2028
<b>Code Valeur</b>	FR0000053951	FR001400LL63	FR001400T5U9	FR0000120073
<b>Nombre de titres à donner</b>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

*Sans instruction de votre part, la Direction du Service Actionnaires appliquera la règle fiscale suivante : dans un même code valeur, les titres les plus récents seront prélevés en priorité pour les inscrire au nom du donataire au titre de présent d'usage.*

En faveur de :

### **DONATAIRE**

N° d'identifiant <sup>(1)</sup> .....

Je ne connais pas l'identifiant de son compte au nominatif pur

Le donataire n'a pas de compte<sup>(2)</sup>

Madame       Monsieur

Nom ..... Prénom .....

Nom de jeune fille .....

Adresse (fiscale) .....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone portable ..... E-mail<sup>(3)</sup> .....

Né(e) le ..... À ..... Département ..... Pays .....

Lien de parenté avec le donateur .....

<sup>(1)</sup> À remplir si le donataire a déjà un compte au nominatif pur.

<sup>(2)</sup> Convention de compte-titres à télécharger depuis [actionairliquide.com](http://actionairliquide.com) dans l'onglet "Actionnaires", section "Vos documents essentiels", partie "Ouverture de compte-titres".

<sup>(3)</sup> La Direction du Service Actionnaires communique principalement par e-mail. Vous ne recevrez aucune sollicitation publicitaire de notre part.

Si **mineur**, coordonnées du représentant légal référent :  Père     Mère     Autre

Madame       Monsieur

Nom ..... Prénom .....

Adresse (fiscale) .....

Code postal ..... Ville ..... Pays .....

### **Motif du présent d'usage :**

Cadeau de Noël     Anniversaire     Examen     Autre

**Tout document daté de plus de 30 jours à sa réception par nos services ne sera pas traité**

Fait à ..... le .....

**Signature du DONATEUR** (obligatoire)  
 (ou de son représentant, légal ou judiciairement désigné)

**Signature du DONATAIRE**  
 (ou de son représentant, légal référent ou judiciairement désigné)

## PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles sont obligatoires. Elles sont collectées par L'Air Liquide SA – 75 Quai d'Orsay 75007 Paris – à des fins de gestion des titres.

Pour répondre aux obligations légales, les données peuvent être communiquées aux autorités compétentes. Par ailleurs, les outils utilisés pour la gestion des titres peuvent entraîner la transmission de ces données personnelles auprès de prestataires situés dans des pays non-membres de l'EEE (notamment USA) à des fins d'hébergement. Dans ce cas, nous prenons les mesures nécessaires pour garantir un niveau adéquat de protection de vos données par la signature des Clauses Contractuelles Type de la Commission Européenne.

Dans un but anti-blanchiment, les données peuvent être communiquées à l'administration fiscale française.

Les données personnelles seront conservées pendant les 5 années civiles pleines suivant la clôture du compte. Les droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité sur les données personnelles que vous avez fournies ainsi que le droit de définir des directives relatives au sort de vos données personnelles après votre mort et de demander la limitation du traitement vous concernant peuvent être exercés auprès du Service actionnaires :

- par courrier postal à l'adresse : AIR LIQUIDE Direction du Service Actionnaires - TSA 91948 - 62978 ARRAS Cedex 9 ;
- via notre formulaire de contact en ligne : <https://www.airliquide.com/fr/groupe/contactez-nous-rgpd>

Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de protection des données personnelles compétente, en France la CNIL. Coordonnées du délégué à la protection des données :

Laurence Thomazeau – L'Air Liquide S.A. – 75 quai d'Orsay – 75007 Paris.